

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE DE REVONNAS

SEANCE DU 16 mai 2024

Délibération n° 20240516.7

<u>Nombre de conseillers :</u>	<u>Nombre de conseillers votants :</u>
En exercice : 14	- dont « pour » : 12
Présents : 11	- dont « contre » : 0
Absent excusé avec pouvoir : 1	- dont « abstention » : 0
Absents : 2	

Le jeudi 16 mai 2024 à 20h15, le conseil municipal de la commune de REVONNAS, convoqué 10/05/2024 s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick ROCHE, à la salle du conseil en mairie.

PRÉSENTS : Mesdames Florence BERGER, Nathalie BERTRAND, Marie-Aude DABOUT, Amandine DARBON, Françoise DUSSUC, Isabelle ROUHTIAU, Hélène TESTARD et Messieurs Philippe BENMERGUI, Aurélien BEYEKLIAN, Patrick ROCHE et Yoann VIOLLET

ABSENT : Messieurs Marc BUISSON et Thibaut MARTINEZ

ABSENT avec pouvoir : Monsieur Yoann LEVÊQUE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Florence BERGER

OBJET :

Rétrocession de la voirie du lotissement des Condamines à la commune

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande faite par le cabinet SCP MATHIEU-PONS, représentant le lotissement des Condamines, pour la rétrocession gratuite de la voirie du lotissement à la commune.

La procédure est en cours au niveau du service assainissement de Grand Bourg Agglomération. Tous les contrôles ont été réalisés et mis à disposition par Mme DANNEMULER.

Monsieur le Maire précise que la commune ne récupère pas les espaces verts et qu'une close sera notifiée dans l'acte notarié comme quoi la commune n'interviendra pas sur les 10 premières années.

Les frais de la cession gratuite sont à la charge des co-lotis du lotissement.

Après délibération, le conseil municipal

- Autorise cette cession gratuite au profit de la commune.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y référant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture
Le Et publication ou notification le

Le Maire,
Patrick ROCHE



Accusé de réception en préfecture
001-2410103214-20240524-20240516-7-DE
Date de réception préfecture : 24/05/2024